CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction de la Vie Locale Service de la Vie Associative 0413313922

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 MAI 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S) : MME SOLANGE BIAGGI

OBJET : Soutien aux associations - Enfance Fonctionnement et Investissement 2ème répartition 2018.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la vie associative, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subventions de fonctionnement et d'investissement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2018, au titre du dispositif de soutien aux associations œuvrant en faveur de l'enfance.

Le montant des subventions à allouer s'élève à :

- 1) 83 700 €en fonctionnement;
- 2) 93 390 €en investissement biens mobiliers, matériels et études ;

Par ailleurs, lors de la commission permanente du 15 décembre 2017 (délibération n° 97), une subvention d'un montant de 35 000 €a été votée à l'association Sauvegarde 13 au profit du multiaccueil Château Gombert pour le projet d'extension, de rénovation, et d'aménagement.

Suite à une erreur technique, cette subvention a été affectée à la totalité du projet ; or il convient d'affecter la subvention uniquement pour les aménagements extérieurs.

La nouvelle dépense subventionnable est ramenée à 176 806 €

Ces modifications sont sans incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL